



Transition Écologique

Climat Air Énergie &  
Économie Circulaire



# CHEFFE DE PROJET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## Sa mission

La mission retenue et pour laquelle, une cheffe de projet a été recrutée répond au Contrat d'Objectifs territorial signé avec l'ADEME. Son rôle est d'accompagner le territoire dans la mise en place du contrat d'objectifs territorial afin d'être labellisé sur les thématiques Climat Air Énergie et Économie circulaire. La cheffe de projet devra répartir son temps de travail sur les différentes facettes de sa mission, telles que la mise en place du référentiel climat air énergie en lien avec un conseiller ADEME, la prise en charge du référentiel économie circulaire pour chacun des EPCI du territoire, initier une nouvelle dynamique autour des axes du contrat, la mise en place et l'animation de réunions de travail et de concertation, la mise en œuvre des moyens associés et de partenariats permettant le bon déroulement des actions. Mais également d'intervenir en assistance technique pour faire émerger et favoriser des projets sur les thématiques du contrat et cela avec les partenaires institutionnels et les acteurs locaux.

Elle se doit d'être garant.e du respect des procédures et du bon déroulé de cette mission

## Ses activités

Tout en s'appuyant sur l'historique des missions énergie et transition écologique déjà mises en place au sein du PÉTR depuis 2014, la cheffe de projet transition écologique du PÉTR aura en charge :

### Le pilotage et la coordination transversale du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) :

- Aide à la mise en place et à la conduite de la phase d'audit initial au regard des référentiels CAE (au côté du conseiller Climat Air Énergie désigné par l'ADEME) et Économie Circulaire pour définir ensuite les objectifs d'amélioration du territoire et cela en lien avec chacun des EPCI ;
- Prend en charge, met en place et suit du référentiel Économie circulaire ;
- Élabore un plan d'actions opérationnel pluriannuel et concerté pour chacune des 3 communautés de communes dans la perspective d'atteinte des objectifs fixés ;
- Identifie l'ensemble des porteurs de projet susceptibles d'intégrer cette démarche et de concourir à l'atteinte des objectifs, les assiste dans le montage de leurs projets (recherche de financement, appui administratif ...) ;
- Propose une gouvernance du contrat ;
- Anime les comités de suivi du COT (comité technique et de pilotage, comité d'évaluation, organise le secrétariat et gère les aides relatives au COT pouvant être mobilisés sur le territoire ...) ;
- Définit une méthodologie d'évaluation du contrat et des plans d'action par communautés de communes à partir d'indicateurs validés par les collectivités et l'ADEME.

### La définition d'une stratégie globale pour déployer sur le territoire du PÉTR une dynamique intégrée de transition écologique :

- Met en œuvre le plan d'actions et anime la stratégie pour les 3 communautés de communes ;
- Assistance aux porteurs de projet (assistance technique, montage de dossiers, recherche de financements dont CEE ...) ;
- Veille à la bonne coordination et coopération autour du COT pour les projets transversaux ou thématiques mobilisant différents services, démarches/documents cadre (PCAET, Plan de mobilité, SRADDET, SCoT ...) ;
- Accompagne les services des collectivités territoriales (communautés de communes ou communes) engagés dans le pilotage d'actions opérationnelles, notamment celles relatives à l'économie circulaire et à la transition écologique ;
- Constitue un réseau d'acteurs locaux (publics & privés) pour ancrer la culture de la transition écologique sur le territoire ;
- Fait émerger de nouveaux projets ;
- Définit un programme d'actions de sensibilisation à la transition écologique et de diffusion des bonnes pratiques en faveur de celle-ci ;
- Met en place des outils de sensibilisation et de formation sur les thématiques en lien avec le contrat pour ces EPCI.